

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 11 Mars 2009 à 20 h

Présents :

Mesdames GOUTTE, HERAUD, BERNAUD.

Messieurs GABORIT, BOUSSARD, ODIN, MICHEL, HILARION, BERNARD MARENDA, MIGLIORINI, BRILLAUD et PONTACQ.

Absents Excusés :

Mademoiselle BODEI (Pouvoir à Mr BERNARD),

Monsieur RIVIERE.

Secrétaire de séance :

Monsieur BOUSSARD.

Madame le Maire demande au Conseil d'excuser l'absence à cette réunion de Monsieur BUSQUET, Percepteur de Blaye, souffrant.

1. Vote des Budgets

1-1 Budget Communal

1-1-1 Compte administratif 2008 :

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2008.

Il s'établit ainsi que suit :

Recettes de fonctionnement :	613.448,12 €
Dépenses de fonctionnement :	611.590,24 €
Résultat de l'exercice :	+ 1.857,88 €
Recettes d'investissement :	227.590,80 €
Dépenses d'investissement :	251.267,26 €
Résultat de l'exercice :	- 23.676,46 €

Monsieur ODIN, doyen de l'assemblée le soumet au vote.

Madame GOUTTE et Monsieur MICHEL ne prennent pas part au vote.

Le compte administratif 2008 est adopté à la majorité.

1-1-2 Compte de Gestion du Percepteur 2008 :

Celui-ci est identique en tout point au compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

1-1-3 Affectation de Résultat :

Celle-ci est adoptée à l'unanimité ainsi que suit :

Résultat de fonctionnement :	+ 1.857,88 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 137.482,30 €
Résultat de clôture à affecter :	+ 139.340,18 €
Résultat d'investissement :	- 23.676,46 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 50.594,73 €
Résultat comptable cumulé :	+ 26.918,27 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	- 4.076,10 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	+ 5.568,00 €
Soldes des restes à réaliser :	+ 1.491,90 €

Il n'y a donc pas de besoin de financement en investissement.

La transposition budgétaire s'établit ainsi que suit :

Report en recettes d'investissement 2009 :	26.918,00 €
Report en recettes de fonctionnement 2009 :	139.340,00 €

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

1-1-4 Budget Primitif 2009 :

Il est adopté, à l'unanimité, ainsi que suit :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à	721.823,00 €.
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à	258.287,00 €.

Les opérations d'investissement sont approuvées à l'unanimité comme suit :

Logement social (opération 11) :	14.100 €
Bâtiments communaux (opération 12) :	70.100 €
Groupe scolaire (opération 13) :	36.030 €
Services techniques (opération 14) :	1.300 €
Sports Loisirs Culture (opération 16) :	14.700 €
Cimetière (opération 17) :	6.000 €
Urbanisme Environnement (opération 18) :	46.280 €
Voirie (opération 19) :	20.100 €
Contrat de Bourg (opération 20) :	2.300 €
Services Administratifs (opération 21) :	1.500 €

1-2 Budget Annexe Assainissement

1-2-1 Compte administratif 2008 :

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2008.

Il s'établit ainsi que suit :

Recettes d'exploitation :	29.682,90 €
Dépenses d'exploitation :	42.694,35 €
Résultat de l'exercice :	- 13.011,45 €
Recettes d'investissement :	21.960,92 €
Dépenses d'investissement :	30.201,34 €
Résultat de l'exercice :	- 8.240,42 €

Monsieur ODIN, doyen de l'assemblée le soumet au vote.

Madame GOUTTE et Monsieur MICHEL ne prennent pas part au vote.

Le compte administratif 2008 est adopté à la majorité.

1-2-2 Compte de Gestion du Percepteur 2008 :

Celui-ci est identique en tout point au compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

1-2-3 Affectation de Résultat :

Celle-ci est adoptée, à l'unanimité, ainsi que suit :

Résultat d'exploitation :	- 13.011,45 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 19.972,13 €
Résultat de clôture à affecter :	+ 6.960,68 €
Résultat d'investissement :	- 8.240,42 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 102.741,07 €
Résultat comptable cumulé :	+ 94.500,65 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées : - 8.187,00 €

Aucun besoin de financement en investissement n'est nécessaire.

La transposition budgétaire s'établit ainsi que suit :

Report en recettes d'investissement 2009 :	94.500 €
Report en recettes d'exploitation 2009 :	6.960 €

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

1-2-4 Budget Primitif 2009 :

Il est adopté, à l'unanimité, ainsi que suit :

Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à	131.932,00 €.
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à	399.733,00 €.

Monsieur BERNARD rappelle que ce budget a permis la constitution de provisions depuis plusieurs années. Pour un montant de travaux d'extension de lagunage évalués à un montant de 362.500,00 €, la commune n'aura besoin d'emprunter que la somme de 50.000,00 €. Le montant des provisions encore constituées est d'environ 25.000,00 €.

1-3 Budget Annexe Port

1-3-1 Compte administratif 2008 :

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2008.

Il s'établit ainsi que suit :

Recettes d'exploitation :	14.657,20 €
Dépenses d'exploitation :	10.974,93 €
Résultat de l'exercice :	+ 3.682,27 €
Recettes d'investissement :	4.506,26 €
Dépenses d'investissement :	24.184,24 €
Résultat de l'exercice :	- 19.677,98 €

Monsieur ODIN, doyen de l'assemblée, le soumet au vote.

Madame GOUTTE et Monsieur MICHEL ne prennent pas part au vote.

Le compte administratif 2008 est adopté à la majorité.

1-3-2 Compte de Gestion du Percepteur 2008 :

Celui-ci est identique en tout point au compte administratif.

Il est adopté à l'unanimité.

1-3-3 Affectation de Résultat :

Celle-ci est adoptée, à l'unanimité, ainsi que suit :

Résultat d'exploitation :	+ 3.682,27 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 15.712,40 €
Résultat de clôture :	+ 19.394,67 €
Résultat d'investissement :	- 19.677,98 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 1.614,28 €
Résultat comptable cumulé :	- 18.063,70 €

Le besoin de financement en investissement s'élève donc à la somme de 18.063,70 €.

La transposition budgétaire s'établit ainsi que suit :

Report en section d'investissement 2009 (recettes et dépenses) :	18.063,00 €
Report en recettes d'exploitation 2009 :	1.331,00 €

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

1-3-4 Budget Primitif 2009 :

Il est adopté, à l'unanimité, ainsi que suit :

Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à	15.290,00 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à	29.304,00 €

1-4 Budget Annexe Développement Economique

1-4-1 Compte administratif 2008 :

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2008.

Il s'établit ainsi que suit :

Recettes de fonctionnement :	11.809,12 €
Dépenses de fonctionnement :	8.143,24 €
Résultat de l'exercice :	+ 3.665,88 €

Recettes d'investissement :	10.043,56 €
Dépenses d'investissement :	8.214,07 €
Résultat de l'exercice :	+ 1.829,49 €

Monsieur ODIN, doyen de l'assemblée, le soumet au vote.

Madame GOUTTE et Monsieur MICHEL ne prennent pas part au vote.

Le compte administratif 2008 est adopté à la majorité.

1-4-2 Compte de Gestion du Percepteur 2008 :

Celui-ci est identique en tout point au compte administratif.

Il est adopté, à l'unanimité.

1-4-3 Affectation de Résultat :

Celle-ci est adoptée, à l'unanimité, ainsi que suit :

Résultat de fonctionnement :	+ 3.665,88 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	+ 4.130,27 €
Résultat de clôture :	+ 7.796,15 €

Résultat d'investissement :	+ 1.829,49 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	- 5.023,48 €
Résultat comptable cumulé :	- 3.193,99 €

Le besoin réel de financement en investissement est de 3.193,99 €

La transposition budgétaire s'établit comme suit :

Report en section d'investissement 2009 (recettes et dépenses) :	3.194,00 €
Report en recettes de fonctionnement 2009 :	4.602,00 €

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

1-4-4 Budget Primitif 2009 :

Il est adopté, à la majorité, ainsi que suit :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à	47.296,00 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à	14.163,00 €

Monsieur BERNARD explique que ce budget a du intégrer les loyers dus et irrécouvrables pour un montant de 18.000 € et les frais prévisibles de remise en état des locaux pour une nouvelle location évalués à un

montant de 15.000 €. En contrepartie, une somme de 31.500,00 € a été portée en recettes de fonctionnement grâce aux dotations perçues par la commune au titre de la taxe professionnelle.

Monsieur BERNARD remercie le personnel administratif pour le travail réalisé à l'occasion de la préparation de ces budgets.

2. Questions Diverses

➤ Travaux :

Monsieur ODIN rappelle que la remise en état des regards sur la route principale n'est toujours pas satisfaisante. Madame le Maire répond que de nombreuses relances ont été adressées à l'entreprise. Celle-ci a fini par reconnaître la nécessité d'intervenir à nouveau. Les travaux seront effectués pendant le mois de mai.

La commission voirie bâtiments communaux se réunira lundi 16 mars 2009 à 19 heures 15.

La séance est levée à 23 heures.

